

**VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCE
À VOTRE DOMICILE ? DANS UN CENTRE
D'ACCUEIL POUR FEMMES BATTUES, VOUS
TROUVEREZ PROTECTION POUR VOUS
ET VOS ENFANTS.**

**Qu'est-ce que les centres d'accueil pour
femmes battues ?**

Les centres d'accueil pour femmes battues sont des refuges sûrs que l'on ne peut trouver dans un annuaire. Toutes les femmes victimes de violence physique, sexuelle ou psychologique y trouvent sécurité et assistance, qu'elles soient accompagnées de leurs enfants ou non et ce, quelles que soient leurs origines, qu'elles soient en situation régulière ou irrégulière ou qu'elles soient financièrement indépendantes ou non. En situation d'urgence, les portes d'un centre d'accueil pour femmes battues sont ouvertes même la nuit.

**Comment s'organise la vie dans un centre
d'accueil pour femmes battues ?**

Aussi différents qu'ils soient, ils ont une chose en commun : les femmes hébergées y trouvent une chambre protégée pour elle comme pour leurs enfants afin de reprendre des forces. Mais elles sont aussi toujours intégrées dans la communauté des femmes et enfants qui ont subi des expériences similaires. Certaines salles servent à se retirer et d'autres sont partagées (cuisine, salle de séjour, chambre de jeu pour les enfants etc.). Chaque femme s'occupe d'elle-même et de ses enfants sous sa propre responsabilité et de nombreux centres d'accueil proposent un service de garde des enfants.

De quel soutien les victimes bénéficient-elles ?

Tous les centres d'accueil pour femmes battues proposent des conseils gratuits ainsi que des offres d'accompagnement destinées à les aider à surmonter psychologiquement la violence subie et à se forger de nouvelles perspectives de vie. Les femmes et leurs enfants qui ont trouvé refuge dans un centre d'accueil pour femmes battues,

reçoivent des informations et bénéficient d'une assistance pour tout ce qui a trait à la sécurité d'existence personnelle et au droit de garde et de visite, à la séparation et au divorce ainsi qu'à d'autres offres thérapeutiques. Certaines offres ciblées visent également les enfants hébergés dans le centre d'accueil.

**Pendant combien de temps les femmes
et leurs enfants peuvent-elles rester dans un
centre d'accueil pour femmes battues ?**

En principe, aussi longtemps que cela est nécessaire. Le séjour dans le centre d'accueil relève toujours d'une décision volontaire. Chaque femme décide elle-même de la durée de son séjour.

**Qu'est-ce que les victimes doivent-elles
emporter avec elles dans un centre d'accueil
pour femmes battues ?**

Outre les vêtements, affaires scolaires et jouets pour les enfants, tous les documents personnels sont très importants. Il convient, dans la mesure du possible, d'emporter avec soi sa pièce d'identité et son passeport (ceux des enfants aussi), son permis de séjour et son permis de travail, son certificat de mariage et son acte de naissance, ses cartes d'assurance maladie, les médicaments nécessaires et les carnets de vaccination des enfants.

**... et lorsqu'un hébergement dans un centre
d'accueil pour femmes battues n'est pas
possible ?**

Même si les femmes victimes de menaces ou actes de violence ne souhaitent pas profiter de la protection offerte par les centres d'accueil, elles bénéficient de conseils gratuits par téléphone ou en personne dans le respect de l'anonymat.

**Nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas
à nous appeler.**